



**ARRETE PORTANT REGLEMENTATION
DE LA CIRCULATION**

**Définition d'une nouvelle limite
d'agglomération sur la route départementale
RD175 – Route de la Filière**

Le Maire de la Commune **de VILLAZ**

VU le code des collectivités territoriales art. L 2212.1, L 2212.2 et L 2213.1 et suivants,
VU le code de la route, notamment les articles R.110-2, R.411-1 et les textes l'ayant complété,
VU l'article L 131.3 du code de la Voirie Routière,
VU le code de la Route 1ère et 2ème parties et, notamment son art. R 411.8 définissant les pouvoirs des Préfets, des
Présidents de Conseils Généraux et des Maires,
VU l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes, autoroutes, modifié,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de fixer les limites de l'agglomération sur la route départementale RD 175 desservant la commune de VILLAZ.

SUR LA PROPOSITION de Monsieur le Maire de VILLAZ,

A R R E T E

ARTICLE 1 :

La zone délimitée par le plan annexé au présent arrêté (annexe 1-14/2026), située sur le territoire de la commune de VILLAZ, est déclarée zone d'agglomération au sens de l'article R.110-2 du code de la route

ARTICLE 2 :

Sur le territoire de la Commune de VILLAZ, les limites de l'agglomération sur la voie suivante est fixée comme suit :

- Villaz RD 175, entrée agglo = Pont de Villaz, sortie agglo = 2381 route de la Filière

ARTICLE 3 :

Les limites de l'agglomération seront matérialisées par la signalisation réglementaire EB10 et EB20.

ARTICLE 4 :

Les dispositions du présent arrêté entreront en vigueur à la date de l'affichage du présent arrêté, en Mairie de Villaz.

ARTICLE 5 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de Haute-Savoie,
- Monsieur le Président du Conseil Général de Haute Savoie
- Monsieur le Commandant du groupement de gendarmerie de Haute-Savoie,
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de GROISY,
- Monsieur le Commandant de Brigade d'Annecy le Vieux
- Service Technique de la Commune
- S.D.I.S.74
- C.E.R.D. de Groisy

Fait et Arrêté à VILLAZ, le 09/01/2026
Le Maire,

Christian MARTINOD

